

S. E.M. Philippe VAN DAMME

Ambassadeur, Chef de Délégation de l'UE en République du Cameroun et pour la Guinée Equatoriale

Atelier sous-régional de lancement de l'Observatoire régional des « pratiques anormales » sur les principaux corridors d'Afrique centrale

Faisant partie intégrante du Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Nationales et Régionales en Afrique Centrale (PAGIRN)

Hôtel Mont FEBE, 11 novembre 2021

Check Against Delivery
Seul le texte prononcé fait foi
Es gilt das gesprochene Wort

- Monsieur le Président de la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC);
- Monsieur le Ministre de la Défense du Tchad ;
- Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence chargé de la Défense ;
- Monsieur le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Ordonnateur National du FED ;
- Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune ;
- Monsieur le Ministre des Transports ;
- Monsieur le Ministre des Travaux Publics ;
- Monsieur le Directeur Général de l'Institut Sous régional des statistiques et d'Economie Appliquée (ISSEA) ;
- Messieurs les acteurs de la facilitation du transit et du transport du Cameroun, du Gabon, du Tchad, et de la République centrafricaine ;
- Chers collègues et partenaires techniques et financiers,
- Distingués invités, en vos rangs et grades respectifs ;

Permettez-moi avant tout de vous demander de bien vouloir excuser mon absence de dernière minute hier, dans des circonstances tout à fait indépendantes de ma volonté, car, pour avoir fréquenté de nombreuses routes africaines, y compris l'axe Yaoundé-Douala, considéré comme un des plus dangereux au monde, je peux vous confirmer que la sécurité routière me tient fort au cœur.

C'est donc avec d'autant plus de plaisir que je m'adresse à vous ce matin, à l'occasion de l'atelier de lancement officiel de l'Observatoire des Pratiques Anormales sur les principaux corridors d'Afrique centrale, et de la présentation des premiers résultats collectés sur le terrain.

Comme hier, dans cette même salle, le nombre et la qualité des participants de cet atelier confirment l'intérêt stratégique de la thématique abordée aujourd'hui. Cela témoigne aussi de la volonté et du souhait des pays de la sous-région de se concerter, en vue de réduire voire éliminer les pratiques dites anormales.

En effet, malgré toutes les initiatives nationales et sous régionales en vue de les éradiquer, les pratiques anormales sur les routes d'Afrique centrale persistent, rendant celles-ci parmi les plus coûteuses, tant en temps perdu qu'en coût financier direct, comparées aux autres corridors de transit régionaux en Afrique et dans le monde. Cela impacte la performance et la

compétitivité des économies de la sous-région et entrave la libre circulation des personnes et des biens. Ainsi, cela freine une bonne intégration économique régionale et continentale, notamment, dans un contexte marqué par l'entrée en vigueur de la zone de libre échange continentale. Comme l'ont démontré des études récentes de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International, plus de 90% des bénéfices de l'intégration continentale ZLECAf résulteront pas tellement de l'élimination des barrières tarifaires mais des barrières non-tarifaires qui entravent les échanges régionaux. Il est donc essentiel de disposer de données fiables, actualisées, et régulières, afin de pouvoir identifier ces entraves et d'orienter efficacement et durablement les politiques publiques permettant d'apporter une réponse efficace à celles-ci.

L'Union européenne, par le passé, a été un partenaire de choix pour la CEMAC, aussi bien dans les questions de facilitation du transit et du transport en Afrique centrale, que dans celles liées à la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires. L'Union européenne a notamment investi lourdement dans la construction et la réhabilitation des principales sections des corridors régionaux, concomitamment avec des appuis institutionnels importants, dont les programmes phares de Facilitation des Transports et du Transit en zone CEMAC (FASTRAC) et d'Appui au Commerce et à l'Intégration

Economique (PACIE). Dans ces programmes, les questions relatives à la conception d'un observatoire régional des pratiques anormales ont été largement abordées et étudiées. Le *Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique Centrale*, qui bénéficie d'un don à hauteur de 20 millions d'euros (13 milliards de Francs CFA), et dont découle le présent projet, concrétise ces réflexions avec le financement de l'opérationnalisation effective de cet observatoire.

His Excellencies, Ladies and Gentlemen,

For the new programming phase 2021-2027, regional integration has been identified as a key priority for the partnership between the EU and Sub-Saharan Africa. European interventions in this area, in Team Europe format, jointly with the EU Member States, will focus : (i) on investments for the strengthening of the strategic, integrated, multimodal, green and intelligent corridors, resilient to climate change, and (ii) on the continued promotion of sustainable, intelligent, reliable and resilient mobility, notably through the reinforcement of the regulatory framework and good governance in the sector of terrestrial transport.

The European Union will continue listening to the needs of the States in the Central African sub-region for the effective implementation of the AFCFTA as well as of the WTO Trade Facilitation Agreement.

En apportant son soutien technique et financier à toutes ces initiatives, l'Union européenne ambitionne d'accompagner les Etats de la sous-région vers une croissance durable et inclusive, vers des processus de création d'emplois décents, vers la promotion d'économies compétitives et porteuses de changements.

Excellences Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui nous assisterons à la présentation des premiers résultats récoltés au terme de deux séries d'enquêtes trimestrielles sur les corridors Douala/Ndjamena et Douala/Bangui, ainsi que la liaison Yaoundé/Libreville, abordant divers thèmes allant des performances de la place portuaire, en passant par le nombre élevé de postes de contrôle sur ces corridors et la corruption, jusqu'au mauvais état des infrastructures routières et celui du parc automobile. Ce sont ces facteurs qui, mis ensemble, rallongent considérablement les délais de parcours sur ces corridors et donc renchérissent les coûts du transport. Cet atelier est donc une occasion d'échanger sur les constats faits sur le terrain, pour, je l'espère, en tirer des recommandations d'actions concrètes, susceptibles de permettre la fluidification du transit dans la sous-région.

La mise sur pied de cet outil d'aide à la décision n'est que le début d'un vaste programme qui connaîtra encore de nombreux développements et, sans doute, quelques réorientations, au gré des évolutions politiques. En effet, comme hier, lorsque vous abordiez le problème de la sécurité routière, la gouvernance est au cœur du sujet, et je reste convaincu que l'élimination complète de ces entraves nécessite d'avoir une approche holistique, en adressant la question dans sa globalité. Cela implique également que pour réussir, un engagement politique ferme, à la mesure des enjeux, est nécessaire, un engagement politique fort de la part des plus hautes autorités de la CEMAC et de chacun des Etats membres.

L'efficacité de l'action en cours serait également renforcée par une meilleure coordination entre tous les acteurs de ce secteur. J'exhorte par conséquent, l'ensemble des partenaires bilatéraux et multilatéraux à un dialogue ouvert et une coordination renforcée de nos différentes actions dans ce domaine.

Excellences Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs,

C'est l'occasion ici pour moi d'encourager la CEMAC et tout particulièrement son institution spécialisée qu'est l'Institut sous-régional de statistiques et d'économie appliquée (ISSEA) à poursuivre le très prometteur travail entamé, sous la maîtrise

d'ouvrage de l'Ordonnateur National du FED (le MINEPAT) et d'encourager les Etats membres de se l'approprier et d'en faire un outil indispensable de leur politique publique.

Je souhaite un plein succès aux travaux de cet atelier, et vous remercie pour votre aimable attention.